

**Calcul du coût de référence d'un enfant du public
(chiffres extraits du Compte Administratif 2021)**

	Nombre enfants 2022/2023
Nombre d'enfants du public Elémentaires : 1048 - Maternelles : 601, (-13 par rapport à l'année scolaire précédente)	1 649
<p><u>Pour information :</u> Nombre d'enfants des écoles privées du Bouscat pour l'année scolaire 2022/2023 - Sainte Anne : 388 dont 212 Bouscatais, - Jeanne d'arc : 196 dont 150 Bouscatais, soit un total de 584 élèves dont 362 élèves demeurant au Bouscat (+17 par rapport à l'année scolaire précédente)</p>	

	Total CA 2021
Total de la fonction 2	3 990 042,00 €
à déduire subvention aux deux écoles privées (CA 2021)	397 030,00 €
Total de la fonction 2 (hors subventions aux deux écoles privées du Bouscat)	3 593 012,00 €
<i>Dont PAR MATERNELLE</i>	1 972 372,78 €
<i>Dont PART ELEMENTAIRE</i>	1 620 639,22 €
A DEDUIRE	
DEPENSES COURANTES (restauration municipale (achat des repas 611 Fct 213+251) et transports scolaires (factures payées aux prestataires Cpte 6247 Fct 213), restauration Bordeaux etc <i>au prorata du nombre d'école</i>)	562 898,40 €
<i>PART MATERNELLE</i>	312 721,33 €
<i>PART ELEMENTAIRE</i>	250 177,07 €
COÛT RH : masse salariale pour temps de restauration, transport scolaire et gestion administrative	838 807,48 €
<i>PAR MATERNELLE</i>	466 004,15 €
<i>PART ELEMENTAIRE</i>	372 803,32 €
COÛT ENERGIE ET FLUIDES : Eau, Electricité et GAZ restaurant et cuisine +prorata de la partie scolaire	162 869,00 €
<i>PART MATERNELLE</i>	103 993,89 €
<i>PART ELEMENTAIRE</i>	58 875,11 €
TOTAL A DEDUIRE	1 564 574,88 €
<i>Dont PAR MATERNELLE</i>	882 719,38 €
<i>Dont PART ELEMENTAIRE</i>	681 855,50 €
Coût de référence des enfants du public en maternelle	1 089 653,40 €

Coût de référence des enfants du public en élémentaire	938 783,72 €
Soit par élève de maternelle	1 813,07 €
Soit par élève d'élémentaire	895,79 €

Année scolaire
2022/2023

Sainte Anne	254 117,08 €
Jeanne d'arc	182 067,06 €
TOTAL	436 184,14 €